

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

ICANN78 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : le Conseil d'administration de l'ICANN et le conseil de la GNSO

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

MODÉRATEUR : Nous allons maintenant commencer notre séance. Bonjour et bienvenue à cette réunion conjointe entre le Conseil d'administration et le Conseil de la GNSO. La séance est enregistrée et nous devons respecter les règles de comportement de l'ICANN. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement et parler à une vitesse raisonnable. Cette séance sera donc uniquement entre le conseil d'administration et le conseil de la GNSO. Nous ne prendrons pas de questions du public. Je donne la parole à Tripti Sinha.

TRIPTI SINHA : Merci beaucoup, Aaron. Bienvenue à toutes et à tous. Merci à cette commission jointe. Désolé d'être un petit peu en retard. Nous avons beaucoup de réunions et nous avons dû marcher rapidement pour arriver ici. Donc c'est toujours des réunions tout à fait excellentes où nous pouvons échanger des idées, les points posant problème. Donc, on peut peut-être commencer avec les questions qu'on vous avait envoyées?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

SEBASTIEN DUCOS : Oui, peut-être qu'on peut commencer avec la mise à jour.

TRIPTI SINHA : Donc si vous le désirez. Oui, très bien.

SEBASTIEN DUCOS : Merci, Tripti. Donc je suis président du Conseil de la GNSO pendant encore quelques heures et donc je suis venu accompagné de quelques-uns de nos conseillers. Je dois dire que, ce matin, nous avons eu une séance en petit groupe. Nous gérons cela et ce que je voulais effectuer, c'était présenter une mise à jour sur notre travail, sur les procédures ultérieures SubPro. Ce n'est pas une surprise. Nous y travaillons depuis longtemps et nous voulons informer le conseil d'administration de l'avancée de notre travail sur les procédures ultérieures et sur les calendriers notamment.

Nous aurons Susan qui pourra répondre à vos questions. Mais tout d'abord, j'aimerais passer le micro à Paul McGrady qui va nous parler de tout le travail qui a été effectué sur les procédures ultérieures et sur les recommandations SubPro.

PAUL MCGRADY : Merci beaucoup. Donc nous avons des questions pour vous ce matin, basé sur le raisonnement, sur l'adoption ou la non-adoption de certaines procédures ultérieures, mais une mise à jour générale concernant les procédures ultérieures. Vous savez que le Conseil de la GNSO a renvoyé deux notes de clarification par rapport à des

recommandations en rapport avec les thèmes des RBC et des PIC également, donc différents engagements.

Nous avons eu également plusieurs recommandations qui n'ont pas été adoptées provenant de la petite équipe et il a été suggéré que le Conseil de la GNSO continue à avancer, à continuer son travail sur ces recommandations. Donc nous allons continuer à travailler. Mauvaise nouvelle, ça va revenir vers vous parce que nous poursuivons notre travail. Nous voulons vraiment trouver quelque chose qui vous convienne. Donc il y a tout un triage qui est effectué sur ces recommandations et ces procédures ultérieures. Donc, nous avons des questions à vous poser en rapport avec les sujets 9, 17 et 24. Le reste des raisonnements est tout à fait clair pour nous. Nous n'avons pas de questions à ce sujet. Donc, si vous le permettez, je vais sans plus attendre rentrer dans ces détails.

Donc, nous espérons avoir certaines de vos réponses et également gérer notre procédure. Donc, premièrement, en ce qui concerne les dispenses en rapport avec les titulaires de nom de domaine unique. C'est le sujet 9 et notre question là-dessus, c'est principalement : Est-ce que la dispense fonctionnerait avec ce concept? Est-ce que cela conviendrait au conseil d'administration? C'était une manière un petit peu différente. Et deuxièmement, si c'était moins large – cette dispense, si elle était plus étroite, quels seraient les éléments que le conseil d'administration prendrait en ligne de compte? Est-ce qu'il pourrait y avoir des exceptions? Est-ce qu'on pourrait avoir donc des dispenses plus exceptionnelles? Est-ce que cela vous conviendrait? Et pour

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

rebondir là-dessus, au niveau des contrats et des amendements contractuels,

BECKY BURR :

Merci beaucoup, Paul. Je ne sais pas si vous voulez répondre. Oui, vraiment, c'est la question des exceptions par rapport au PIC, par rapport aux titulaires de noms de domaine unique. Ce qui nous préoccupait au niveau du conseil d'administration, c'est que bien qu'il soit exact qu'un seul, un titulaire ayant un seul domaine... Donc on ne pense pas qu'une enseigne va faire de l'hameçonnage avec un domaine unique et ne va pas enregistrer des noms de domaine avec des parties tierces. Nous sommes préoccupés néanmoins d'un accroissement d'une source de problèmes où il y a une prise de site web et une utilisation malveillante par un titulaire de nom de domaine, mais plutôt pas que ce soit le titulaire qui soit malfaisant, mais que son nom de domaine soit capturé. Donc c'est cela qui nous préoccupe, que le site web soit compromis et tombe donc sous la coupe d'un acteur malveillant.

Donc, c'est pour cela qu'il faut véritablement faire de nombreux contrôles, qu'il faut être proactif pour s'assurer qu'on utilise à bon escient les sites web et les sites web uniques. Donc on nous a dit que, par exemple, les registres des enseignes sont un petit peu différents et ces enregistrements sont un petit peu différents sur ces sites Web qui appartiennent à des marques. Donc je crois que c'est au cas par cas qu'il faut analyser la situation. Si une enseigne va enregistrer un nom de domaine mais ne fait pas le type de contrôle que l'on demande et les

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

procédures X, Y, Z, on a besoin d'autres types de contrôle. Donc ce n'est pas obligatoirement négatif. On ne va pas obligatoirement dire non sans voir de près la situation, sans analyser la situation, mais on ne veut pas non plus dire oui en avance parce que nous sommes préoccupés.

AVRI DORIA :

Ce que je rajouterais, c'est que s'il y avait des indicateurs en effet qui soient utiles, des mesures qui soient utiles, des méthodes qui ont déjà été utiles pour traiter cette situation, je crois que cela aurait été reçu différemment. Donc, je sais quelque chose que vous avez montré par la suite, donc nous n'étions pas totalement satisfaits de cela.

PAUL MCGRADY :

Très bien. Donc, j'aimerais rebondir là-dessus. Si cela est adopté, est-ce que l'on peut vous renvoyer des amendements contractuels? Est-ce que vous seriez plus à l'aise s'il y avait des amendements contractuels avec un processus d'exception ou est-ce que c'est un facteur neutre?

AVRI DORIA :

Je répondrai de la même manière. Si cela prouve que c'est efficace, peut-être. Mais pour le moment, on ne sait pas encore si ce sera quelque chose d'efficace. Donc, deuxièmement, il faut voir comment ça opère au niveau opérationnel, si ça fonctionne. C'est ça ce que l'on veut savoir pour le moment, nous ne le savons pas.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

PAUL MCGRADY :

Donc j'apprécie véritablement vos réponses. Nous allons donc introduire tout d'abord un processus d'exception pour essayer de régler ce problème. Donc sujet suivant en rapport avec le soutien aux candidats pour de nouveaux gTLD. Donc ça c'est numéro 17. La petite équipe est consciente du fait que la recommandation n'a pas été adoptée et comprend pourquoi, mais on m'a demandé de dire officiellement cela. On ne pense pas que vous soyez contre le soutien aux candidats pour de nouveaux gTLD.

Personne ne l'a exprimé de cette manière. Donc je ne veux pas vous mettre sous pression et vous mettre sous pression pour apporter un soutien financier, notamment aux candidats. Mais nous sommes tous dans la même barque et nous essayons de faire au mieux. Nous travaillons de bonne foi, mais nous comprenons bien que la raison pour laquelle cela a été rejeté. Mais dans le raisonnement, vous disiez que le conseil d'administration fait tout un travail pour avoir une portée plus large du soutien financier. Il y a des membres de la communauté qui vont aider le Conseil de la GNSO ou la petite équipe du Conseil de la GNSO à terminer son travail sur ses recommandations. Et nous espérons que vous pourriez clarifier pour nous ce que vous faites comme travail à ce niveau. Est-ce que c'est un travail indépendant en tant que conseil d'administration ou bien est-ce que vous vous référez au travail de l'IRT, au personnel de l'IRT et donc l'équipe de révision indépendante? Donc, nous voulons savoir d'où cela provient, Est ce que c'est le conseil d'administration qui s'exprime?

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

AVRI DORIA :

Donc, je vais répondre à cela. Ça fait longtemps que je suis fan du soutien au candidat pour de nouveaux gTLD. Je crois que le conseil d'administration travaille à cela et travaille avec le personnel. Je crois que le personnel va apporter au moins trois propositions intéressantes. On a une conversation déjà l'autre jour et il y a des propositions qui peuvent être tout à fait intéressantes et qui proviennent du personnel avec des pourcentages différents – p plus de soutien, plus de bourses. Donc ils sont en train d'analyser la situation, de voir toutes les possibilités qui existent. Ils sont en communication avec l'équipe de révision indépendante. Donc le staff en fait communique entre l'IRT et le conseil d'administration et nous permet de créer un lien et de trouver des solutions. Et on n'est pas toujours à parler de financement, mais on essaye de voir plus de détails par rapport à des rabais éventuels sur certaines candidatures. Donc récemment, vous avez fait également des procédures pour le programme d'assistance financière. Vous avez changé un petit peu votre point de vue. Et je crois que ça fait 75 pages. Ce document a circulé, donc je ne sais pas s'il a un impact. C'est le début de ce travail, de cette réflexion, donc peut-être que ça va être une pile très longue de documents.

PAUL MCGRADY :

Mais je n'ai pas encore eu le temps d'étudier les documents.

BECKY BURR :

Oui, mais écoutez, permettez-moi de dire que c'est une ressource. C'est un travail en cours, donc s'il y a de bonnes idées pour éviter les

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

préoccupations du conseil d'administration, c'est à dire des versements à des consultants, à ce moment-là, tout peut être une possibilité quant à ces deux propositions précises.

PAUL MCGRADY :

Très bien, merci beaucoup. Merci de ne pas me demander combien de pages j'ai lu. Alors nous arrivons maintenant au dernier sujet : l'évaluation de la similarité des chaînes. Alors à ce sujet, c'était une des rares recommandations issues du groupe de travail des procédures ultérieures. C'était une des rares propositions ultérieures. J'ai participé à ce groupe de travail. Bon, ça fait un moment, donc je ne me souviens pas exactement des détails les plus fins, mais en deux mots.

La communauté cherche une uniformité pour les chaînes, la similarité des chaînes. Donc, est ce que le conseil pourrait confirmer... On parle ici des pluriels singuliers qui sont ajoutés au cadrage de la similarité des chaînes et l'exemption pour l'utilisateur, l'usage voulu. Ou est-ce que le conseil d'administration a modifié cette recommandation pour enlever la question de l'usage? Donc est-ce que c'est le singulier pluriel et l'utilisation prévue ou est-ce que c'est surtout l'utilisation prévue? Donc en fait, est-ce qu'on peut faire des ajustements ici?

TRIPTI SINHA :

Oui, donc c'est l'utilisation prévue, parce que tout ça, c'est lié au contenu. Ce sont des questions de réglementation qui peuvent être un peu délicates. Cela étant dit, la question générale des pluriels singuliers donne au conseil d'administration un peu de marge de manœuvre

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

parce que ce qui nous convient et ce dont on peut s'accommoder, c'est l'évaluation un peu floue et cette similarité qui est presque confondante. Si on avait des singuliers, des pluriels, en général, ça peut se faire sur plusieurs langues. Si on a le pluriel d'un mot français qui n'a rien à voir avec le singulier anglais, et bien tout ça se mélange.

On m'a posé la question l'autre jour. Et si on disait une différence d'une lettre, par exemple si on rajoute un s, c'est toujours similaire et ça prête à confusion. Moi, sans aucun doute, je préférerais qu'on dise oui, on rajoute un s et ça va. Mais fondamentalement, le problème qui se pose au conseil d'administration, c'est d'éviter d'ajouter des règles qui sont trop exclusives ou trop peu inclusives. Quand la norme de singularité visuelle, c'est ce qui nous convient, c'est la seule chose qui nous arrange. Est-ce que cette norme pourrait être appliquée de manière plus fiable, de manière plus équitable?

PAUL MCGRADY :

Oui, absolument. Oui, cette partie-là de la discussion n'était pas prévue. Je suis désolé, mais pour ce qui est du singulier pluriel, est-ce que les évaluateurs du visuel pourraient considérer cet élément, peut-être pas vital, mais en tout cas important?

Eh bien. Je pense que ces conversations sont très intéressantes et d'ailleurs, on en a parlé au conseil d'administration. Donc tout d'abord, première question, nous n'avons pas pu faire grand-chose parce que la recommandation n'était pas séparable. Ensuite, quand on regarde de plus près la complexité de ces règles qu'il faudrait déterminer, et bien

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

c'est difficile d'imaginer comment a priori et peut être qu'on peut le construire de façon à prévoir les cas dont vous avez parlés qui pourraient rentrer sous la compétence de l'IRT. Mais c'est difficile de séparer les deux, comme on l'a dit. Et deuxièmement, il est aussi difficile de prévoir des règles qui sont logiques, qui sont faciles à appliquer, etc.

EDMON CHUNG :

Oui, je rajoute que la réponse ici n'est pas juste une question de « chirurgie », de changement précis. Je pense que le conseil d'administration n'est pas l'interlocuteur bien choisi pour ce cas. Si on a un tableau de référence ou un algorithme pour faire des références qui s'appliquent à plusieurs langues et qui reçoit l'accord de toute la communauté à ce moment-là, oui, on pourra s'en charger. Moi, je pense que les pluriels et singuliers méritent une discussion, mais ce n'est pas le conseil d'administration qui doit trancher ici.

PAUL MCGRADY :

D'accord, merci. Désolé, j'ai un peu dévié, mais je pense que ces dernières réponses sont très éclairantes. Merci. La parole à Susan.

SUSAN PAYNE :

Vous verrez que c'est tout à fait lié. Ce que je vais vous dire maintenant, c'est les procédures d'appel. Je pense que ces procédures d'appel ne sont pas adaptées encore, elles sont dans les limbes pour le moment. Et on parlait de la question des singuliers pluriels.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

Je pense qu'une des choses que vous avez évoquées, Becky, c'est quelque chose qui vous convenait bien, c'était la similarité visuelle. Et si les candidats étaient mécontents, eh bien, il y avait toujours l'objection de confusion de la chaîne. Mais ça, ça ne marche que dans un sens. S'il n'y a pas de similarité qui peut mener à une erreur, eh bien, là, il y a un fondement d'objection. Mais si vous avez trouvé qu'il y a confusion, et bien, à part cette procédure d'appel SubPro, il n'y a plus de recours. Donc, qu'en est-il?

BECKY BURR :

Oui, c'est un lien très intéressant que vous faites entre ces deux dossiers. Alors, pour ce qui est des contestations et des procédures d'appel par intérim, le conseil d'administration est vraiment du côté de ces procédures intérim parce qu'elles sont simples et elles rajoutent plus d'égalité au processus. Ce qui nous donne beaucoup de mal, c'est le fait qu'on ait ces contestations par intérim sur cette longue liste de choses qu'on ne connaît pas parfaitement. On ne sait pas exactement quel serait le mécanisme ou le processus exactement. Et le mécanisme en question serait différent selon le cas.

La façon dont cette recommandation est présentée donne lieu à beaucoup d'opportunités ou de cas pour voir si le conseil d'administration applique bien ces recommandations de politique. Quand il y a des possibilités de litiges, le cycle peut se répéter et se répéter et se répéter, ce qui n'accroît pas l'équité et l'efficacité du processus d'appel.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

C'est quelque chose qui est possible. Il est possible de le faire. Le conseil d'administration est favorable, mais la question des appels et des contestations générales pour tous n'est pas de la faveur du conseil d'administration. Donc, une des choses que nous avons abordées, c'est... Écoutez, est-ce que vous pouvez nous revenir avec une recommandation qui crée des procédures d'appel et de contestation intérim quand il y a lieu, afin de faire en sorte que le système soit plus juste et plus efficace ?

Ensuite, le personnel énonce une série de recommandations grâce à l'équipe d'examen pour des points bien précis. Donc Susan, ce que vous avez dit sur cette rue à sens unique. Et bien écoutez, il faudrait se pencher dessus dans le contexte de l'efficacité. Est-ce que le processus sera plus efficace et plus juste?

Je pense que je ne dévoile pas de secret quand je dis que le conseil d'administration s'est opposé à cette recommandation. Le conseil préférerait voir une recommandation d'examiner le dossier de plus près. Évidemment, c'est quelque chose que nous souhaiterions faire, mais il n'y a pas de fondement politique pour ça. Il nous faudrait une recommandation quelconque de la part du Conseil, mais, à l'heure actuelle, la recommandation, étant formulée comme elle est, n'est pas de l'agrément du conseil d'administration.

PAUL MCGRADY :

Oui, merci. Est-ce qu'on pourrait faire une déclaration pour clarifier les choses ou est-ce que c'est séparé?

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

BECKY BURR : Non, c'est une recommandation supplémentaire. Je dis ça vraiment en tant qu'avocate. Si j'étais en tête du dossier de l'autre côté de l'équation, cette recommandation serait un véritable cauchemar. Je l'admets. Donc je ne pense pas qu'une note explicative suffirait. Ce qu'il nous faut, c'est clarifier le fait que cette liste n'est pas exhaustive. Il reste encore d'autres choses à faire. Il faudrait regarder ça de plus près, mais une recommandation supplémentaire serait préférable pour nous.

PAUL MCGRADY : D'accord. Merci, Becky. Cela étant dit, je pense que la petite équipe travaille maintenant pour achever tout ça. Donc dès que vous pourrez nous renvoyer ça, renvoyez-nous le plus vite possible, s'il vous plaît. Très bien.

BECKY BURR : Oui, nous le ferons le plus vite possible. Je sais que Audrey voudra vérifier ça aussi. L'expérience a été très profitable de travailler avec la petite équipe, avec le conseil, ça a été un effort de collaboration. Je pense qu'on peut même s'en servir comme exemple à partir de maintenant.

PAUL MCGRADY : Merci, Becky. Vous savez, vous et Avri, vous êtes des vrais trésors nationaux. Vous n'avez pas compté les heures que vous nous avez

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

consacrées et je pense que la communauté ne peut même pas vraiment mesurer le travail colossal que vous avez abattu. Ce sont des heures et des heures d'appels. Merci beaucoup.

SEBASTIEN DUCOS :

Deuxième point au programme. Les dates de la prochaine série. Depuis le début de l'année, je le dis sans détour, j'insiste pour recevoir une date de l'ouverture de la prochaine phase des candidatures. Je pense que c'est d'une importance capitale. Il faut une date butoir pour le livrable, il faut une date claire et nette. Peu importe lundi, mercredi et vendredi, ce n'est pas grave, mais il nous faut une date du calendrier. Ça nous fera un barème. Comme ça, on saura qu'on a alloué les ressources en question. Et puis comme ça, on pourra savoir si on est en retard, etc.

Nous avons reçu votre blog le 1^{er} octobre. Nous avons bien compris le 26 avril ou plutôt en avril 2026. Ce n'est pas une date, c'est un mois. Donc plusieurs se préoccupent maintenant. On se dit qu'il pourrait y avoir des petits dérapages. Donc je tiens à avoir une date précise. Je pense que dans l'ensemble, il est à saluer qu'il y a eu des mouvements dans l'équipe, un changement de direction, un changement de présidence. Marika a même été désigné à la tête des opérations.

Je ne pense pas que la description de poste soit des plus précises, mais ce n'est pas si grave, je sais qu'elle n'a pas encore commencé. Ce sera dans quelques semaines. Et elle le mérite. Marika et moi, d'ailleurs, sommes de bons amis. Nous travaillons de très près et très étroitement depuis deux ans. Mais ce n'est pas juste de lui imposer une date. Alors

donc, nous n'allons pas statuer aujourd'hui, je le comprends bien, mais je pense qu'il faut avancer sur ce point et lui donner le temps de recevoir toutes les informations et de les analyser.

Mais la prochaine question qui se posera, à partir de quand est-ce que l'on peut tomber d'accord sur une date? Et je crois que c'est une question tout à fait raisonnable. Combien de temps on a besoin en tant que communauté pour se préparer? Parce que ce n'est pas un programme que l'organisation délivre à la communauté. Nous devons délivrer cela au reste du monde. Nous devons communiquer sur cette décision, sur cette date, à l'externe donc. Il faut motiver les personnes. Il faut que les personnes se préparent financièrement aussi pour une nouvelle série de gTLD. Nous devons voir quels sont les impératifs financiers à prendre en ligne de compte, donc en tant qu'unité constitutive et au niveau du CPH également des parties contractantes, je crois que vous allez revoir les parties contractantes d'ici peu.

Et le consensus que j'ai entendu, c'est un an, donc deux ans pour arriver à un guide de candidature, publication. Une fois qu'on a le guide de candidature, là on a on a donc une date, donc on doit savoir cela en avance. Je pense qu'un an, ça ne va pas suffire. Donc il ne faut pas qu'on remette toujours non plus les choses à plus tard. Donc là on parle d'environ 2026. On veut avoir plus d'alerte, une alerte plus précoce. On s'est réuni cette semaine, on va pouvoir partager nos plans. On a parlé également du fait que de notre point de vue, du point de vue du conseil de la GNSO, c'est un travail que nous faisons ensemble.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

Ce n'est pas eux contre nous, eux et nous. C'est vraiment des livrables que nous préparons ensemble, avec tout un travail à réaliser. C'est un petit village, dirais-je, et nous allons ensuite nous adresser au monde tout entier. Donc, j'insiste sur le fait que nous voulons absolument voir un calendrier. Nous voulons travailler étroitement avec vous. Nous voulons nous assurer que ça avance comme l'a dit Becky. C'est un travail avec une forte collaboration qui sera nécessaire. Donc, oui, nous devons avoir ces dates. Nous devons envisager cette nouvelle série, les coûts, le calendrier, l'aspect financier et nous dire exactement de quoi vous avez besoin et à quelle date précisément.

TRIPTI SINHA :

Merci beaucoup, Sébastien. J'apprécie beaucoup l'esprit de coopération qui existe ces derniers mois avec les petites équipes, avec Becky et Avery qui travaillent au niveau du conseil d'administration et on apprécie beaucoup de collaborer avec vous. À la suite de nos conversations, nous avons sélectionné avril 2026. Je ne savais pas que vous vouliez une date précise. Donc nous avons choisi un mois, pas une date précise pour le moment. Et en effet, il faut ce guide de candidature. C'est essentiel.

Et une fois qu'on aura le guide de candidature prêt, là on peut fixer la date. N'oubliez pas qu'il y a beaucoup d'éléments en mouvement et de dépendance. C'est un projet absolument énorme pour l'organisation et pour nous et pour nous tous. Donc, je crois qu'il y aura un plan de mise en œuvre qui doit être très sérieux. Je vais donner la parole à Sally Costerton qui fabriquera tout cela, dirons-nous.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

SALLY COSTERTON :

Oui, on a parlé de cela. Nous allons continuer à en parler. C'est absolument essentiel pour l'organisation. On est tous en lien. Nous sommes tous liés et nous devons travailler ensemble. Et j'apprécie beaucoup le fait que nous devons vous dire exactement ce dont vous avez besoin, à quel moment vous avez parlé d'un processus collaboratif. Je crois que ça, c'est de la gestion de projet.

Donc, c'est une existence constante d'un partenariat que nous avons ensemble. Et j'aimerais vraiment remercier le Conseil de la GNSO pour son leadership, pour tout le travail énorme que vous avez effectué dernièrement. Ça a été absolument essentiel pour arriver au point où nous sommes aujourd'hui. On n'aurait pas pu le faire sans vous et vous montrez à la communauté de l'ICANN à quoi cela ressemble cette collaboration dans un modèle multipartite.

Comment nous pouvons travailler différemment et avancer et abattre du travail? Donc, il y a des critères pour les politiques notamment qui sont définis. C'est essentiel, c'est efficace et je veux faire le maximum et faire mon travail pour que ça se poursuive. C'est un projet essentiel pour l'ICANN. Ça montre et ça prouve ce que l'ICANN est en mesure de réaliser. On parle au gouvernement, on le montre au gouvernement, au monde entier. Le modèle multipartite est ainsi présenté. Donc, je voulais absolument partager cela parce que cela dépasse simplement la gestion de ce gros projet.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

Ceci dit, vous avez parlé de ressources, Sébastien, et de ressources au sein de l'organisation. Donc une première phase, il y aura plusieurs phases. Première phase, c'est ce qu'on a dit à Cancun. Nous allons collecter avec le conseil d'administration, avec les autres entités, nous allons faire le maximum, collecter les informations.

Et vous vous rappelez qu'à Cancun, on a été très applaudi par cela. C'était très important, un grand moment. Donc il y a un moment où on a décidé : on va foncer, on va y aller, on va voir cette nouvelle série de gTLD. J'ai dit à mon personnel : Vous avez constamment travaillé énormément.

Donc, nous avons fait un travail supplémentaire et des heures et des heures de travail ont été nécessaires avec tant de fuseaux horaires à l'ICANN. Donc, mon personnel est vraiment au taquet et travaille énormément depuis longtemps. Mais nous nous sommes engagés d'ici à Washington et on s'est dit : Oui, on va y arriver. On y est arrivé et j'ai travaillé avec mon équipe. J'ai dit : Une fois que ce sera sur le papier, ça doit être livrable, ça doit être délivré.

Donc, est-ce que nous sommes en confiance pour dire que ce qu'il y a dans le plan de mise en œuvre est solide et qu'on va y arriver, qu'on peut avoir toutes nos ressources de collecter? Et est-ce qu'on peut être sûr que l'on va tenir les délais et y arriver? Je voulais absolument être sûr de cela et j'ai passé des heures et des heures avec mon équipe à leur demander : Êtes-vous sûr? Êtes-vous sûr? Et si ça, ça arrive? Et si ça, ça arrive? Maintenant, je suis tout à fait en confiance. C'est faisable, c'est réalisable. Mais il y a des variables, il y a des dépendances.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

Il y a ce fameux guide de candidature. On l'a déjà fait et collectivement, nous avons déjà effectué cela lors des séries précédentes. Dix ans plus tard, la situation a changé. Néanmoins, vous le savez, si on n'a pas de guide pour les candidats des nouveaux gTLD, on ne répond pas aux critères et on ne peut plus avancer.

On ne peut pas avoir de calendrier et ainsi de suite parce qu'il y a tout un travail qui se fait en parallèle à l'ICANN et il y a beaucoup d'hypothèses qui doivent être gérées tout d'abord. Donc, certains d'entre vous le savent très bien. Les équipes parfois se chevauchent et se renvoient la balle parce que vous avez tous ces critères auxquels on répond, et cela dans différentes équipes. Donc, c'est une structure assez classique de gestion de projet.

Une fois qu'on est sûr de pouvoir délivrer le plan, pendant l'été, j'ai passé beaucoup de temps à Los Angeles et sur le terrain pour voir exactement ce qu'il faut, ce qui est nécessaire pour qu'au niveau du personnel, au niveau des professionnels, au niveau interne, au niveau externe, nous soyons en mesure de tenir les délais et d'effectuer ce travail absolument énorme. Nous devons avoir confiance en nous, entre nous également et nous devons nous motiver pour refaire ce travail de la rédaction et de la conception d'un guide de candidature. Donc il y a énormément à faire au niveau du contenu. On a changé un petit peu le personnel et l'affectation des membres du personnel. J'ai travaillé à cela pour qu'on ait des personnes extrêmement solides, avec beaucoup d'expérience de la gestion de ces projets.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

Donc, je crois que toutes les personnes ne sont pas expertes des politiques. Nous avons besoin de nombreux membres du personnel qui soient spécialistes de divers points. Donc c'est une équipe très large, mais au milieu une équipe centrale, un cœur d'équipe et des personnes chargées de la communication également. Est ce qu'il faut continuer à communiquer énormément sur l'avancée du projet?

On n'est pas là simplement pour délivrer au niveau interne des produits. Nous devons communiquer sur ce que nous faisons, sur nos avancées. Et on a parlé de cette structure, de l'équipe. Je sais que nous sommes ensemble. Ça va être un travail énorme, un processus très différent pour nous. En ce qui concerne la date, vous avez posé une question très précise sur la date. Donc, vous nous avez dit qu'un an, ça ne suffisait pas pour faire un guide de candidature. Deux ans, vous le pensiez?

Donc nous sommes confortables par rapport à la date que nous vous avons donnée. Je crois que c'est un plan que nous avons. On ne sait pas encore exactement comment cela va se faire, mais nous travaillons ensemble déjà très étroitement avec Theresa. Nous allons parrainer le projet et j'ai été très clair avec mon staff. Je vais continuer avec mon rôle d'engagement des parties prenantes, mais j'ai également mon rôle de PDG que je dois prendre en compte et il y a donc des choix à faire à ce niveau. Et c'est pour cela que nous n'allons pas être seuls.

Il va y avoir un soutien énorme pour Theresa de nombreuses équipes. Donc nous allons structurer cette gestion de projet, et ce, dans les mois à venir. Et je crois que ça va devenir de plus en plus clair. Ça va devenir

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

très clair collectivement à quel point nous progressons. Donc, si vous voulez, faites la mise en œuvre du plan. Donc, vous avez dit deux ans plus un an. Je crois que l'on va voir de plus en plus clairement les interdépendances qui existent.

Nous allons devoir vraiment gérer ce projet au mieux. Mais ce qui peut se passer, comme le disait Avri, nous en avons beaucoup parlé, certaines parties du processus sont plus complexes que d'autres et je crois que *squishy*, c'est un peu comme des éponges qui sont un peu molles. C'est un petit peu plus complexe à gérer.

Ce que nous allons voir en temps réel, selon moi, c'est l'avancée de notre travail et comment ça se met en œuvre, comment ça se met en place. Il va y avoir des fenêtres qui vont s'ouvrir avec de nombreuses opportunités. Donc je crois que c'est tout à fait possible. C'est tout à fait gérable et je crois que je suis prêt à répondre à des questions si vous en avez. Mais je voulais vous parler un petit peu en détail de cette mise en œuvre et de ses avancées.

SEBASTIEN DUCOS :

Merci, Sally. Je pense que Thomas voulait prendre la parole rapidement.

THOMAS RICKERT :

Merci beaucoup, Seb. Bonjour à tous! Je serai bref. Je pense qu'on est encore choqués par tous les retards que nous avons connus lors de la dernière série. Je suis content de voir que beaucoup comptent sur la

confiance. Ça semble central ici. Excellent. C'est ce qui a été dit justement lors de la célébration du 20^e anniversaire de la GNSO et on ne l'oublie pas. J'ai lu un entretien avec le compositeur à qui on a demandé : Qu'est-ce qui t'inspire le plus? Et il m'a dit : Mais c'est la date butoir, c'est ça qui m'inspire le plus en art.

Et lors du conseil, lorsqu'on en a parlé, et bien en fait, on n'exige pas de vous des dates. Mais s'il y a des dates, et bien écoutez, c'est qu'il faut s'y tenir et ce n'est pas à sens unique. Vous êtes engagés, nous sommes engagés, nous sommes ensemble. Il y a eu plusieurs projets au cours des dix quinze dernières années et tout ça nous a montré que chaque fois qu'on était tenus à un délai, nous donnons des résultats. Nous livrons le produit final parce qu'on était sous pression et je n'exagère pas.

La situation ici est sensiblement la même. C'est une question de confiance de livrer la marchandise, de faire ça dans les règles de l'art pour la GNSO, pour le conseil d'administration, etc. Sinon, on perd la confiance que le monde externe a pour nous. Il y a des attentes. Ceux qui veulent des noms ont des attentes. Ils veulent parfois sécuriser leur budget et il faut que nous protégeons le respect des communautés externes. Donc il faut garder cet élan. Évidemment, il ne faut pas s'y prendre trop vite dès maintenant, on reste réaliste. Mais je pense qu'au cours des prochaines semaines, nous devrions vraiment essayer de trouver chaque date butoir pour chaque groupe respectif. Et puis ensuite, nous allons nous y conformer.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

TRIPTI SINHA: Merci. Nous reviendrons à votre commentaire et on vous donnera quelque chose de plus concret, de plus précis.

SEBASTIEN DUCOS : Merci. Oui, alors pour la troisième partie de notre discussion, je vais laisser Susan Payne répondre à certaines de ces questions.

SUSAN PAYNE : Je suis une des conseillères de l'IPC alors. Je n'ai pas la réponse parfaite. Mais quand on nous a demandé le plan stratégique 2020-2026 pour l'exercice financier, et bien écoutez, les autres groupes d'entités et d'unités constitutives nous l'ont bien dit, je pense, hier même, il faut continuer à suivre et à s'engager activement en dehors de l'ICANN, pour tout ce qui arrive dans les prochains mois, vous savez, des développements législatifs, les discussions qui ont lieu en Europe et dans d'autres gouvernements. Il faut veiller à ce que l'organisation et la communauté sachent ce qui se dessine et les effets sur notre espace.

On prend l'exemple du RGPD très souvent. C'est un exemple historique d'ailleurs. C'est un bon exemple. Récemment, il a été proposé certaines lois en Europe sur les indications géographiques, etc. On a dû changer le règlement européen et à ce moment-là, tous les opérateurs européens auraient dû construire leur propre règlement pour se conformer au RGPD.

Donc nous aussi voulons un engagement à s'améliorer pour rester au courant de ce qui se passe. Et cet engagement au niveau du

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

gouvernement, Qu'est-ce que ça aura comme répercussion dans notre espace? Et Anne, je pense que c'était à vous ensuite. Petite pause d'abord.

ANNE AIKMAN SCALESE : Oui, très bien. Pour répondre, nous avons commencé à développer le prochain plan stratégique, c'est-à-dire l'exercice financier 2026. Je pense que nous serons vraiment au milieu de la tempête à ce moment-là, quand on va créer ce plan. Nous avons accéléré notre engagement auprès des gouvernements.

Vous avez certainement entendu parler du SMSI lors de cette réunion. Ça aura lieu dans deux ans et nous ne ménagerons aucun effort pour tout bien prévoir. En ce moment, nous prenons nos dispositions pour envisager d'autres modèles. Il faut renforcer le modèle multipartite, montrer aux gens que ça marche. Évidemment, il a ses imperfections, ça c'est normal. Aucun système n'est parfait. Mais dans ce cas, si ça répond aux exigences et on regarde exactement tout ce que vous avez dit. Qu'en est-il des lois, des efforts législatifs en cours qui pourraient avoir des effets sur notre travail.

Par exemple, les indicateurs géographiques. Donc, ce qu'il faudrait que vous fassiez pour que ce plan soit bien développé, ça va prendre un an et demi, deux ans à le mettre en place. Il y aura des séances de discussions, des colloques, des réunions et bien venez présenter vos idées pour que nous soyons bien prêts à visualiser ce monde qui nous attend dans deux, trois, cinq ans. Et pour qu'on puisse vraiment

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

apprivoiser ce nouveau monde et faire le pivot vers ce qui va se présenter dans quelques années.

ANNE AIKMAN SCALESE : D'autres commentaires là-dessus?

JOHN MCELWAINE : Oui, nous en avons parlé lors du conseil de la GNSO. Et bien, il faut regarder les effets que ça a sur le travail du RDRS et la mise en œuvre de SSAD – sac de sécurité stabilité. Écoutez, ça fait déjà ça fera deux ans de travail pour le RDRS, le système de demande et. Ensuite, quand on mettra en œuvre ça, il faudra veiller à ce que quand il y a développement de politique, et bien il faut que ce soit intégré dans le système.

ANNE AIKMAN SCALESE : Merci. Oui.

GREG DIBIASE : Une autre remarque qui a été faite lors du conseil, c'est la mise en œuvre en ce moment actuel. On s'est donné 3 à 5 ans, on a parlé des SubPro, des procédures ultérieures. Mais il y a d'autres exemples aussi. C'est toujours bien de se concentrer sur la réalisation de ces politiques, mais il y a encore beaucoup de travail de ce côté-là en ce moment.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

ANNE AIKMAN SCALESE : Merci. Je suis un membre non votant du NomCom au conseil et je pense que, dans trois à cinq ans, le succès du programme de soutien au candidat sera très important pour bien préserver la réputation mondiale de l'ICANN. Et ce rapport du personnel de 75 pages est vraiment brillant et nous explique comment renforcer les capacités. Donc je ne saurais trop vous le recommander. Et il en va ici de la confiance qu'a la grande communauté envers nous.

SALLY COSTERTON : Oui, juste un peu d'information. J'espère que ce sera utile. J'ai parlé de Marika qui va reprendre le projet. Il y a eu un service absolument merveilleux qui a été rendu. Maintenant, elle va mener l'équipe de mise en œuvre. J'espère que ce sera très utile. Et franchement, si les efforts ne sont pas inaperçus, nous avons de nouvelles ressources dans l'organisation, mais j'imagine que vous aurez beaucoup à travailler avec elle. Elle fera partie de cette équipe d'administration.

EDMON CHUNG : Oui, pour rebondir sur le commentaire de Tripti et celui de Susan d'ailleurs. Il y a des recommandations, d'autres choses qui arrivent très bientôt. Et le conseil d'administration, j'espère, recevra cette information et le travail purement politique devra venir vraiment du niveau inférieur du Conseil.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

Et pour ce qui est du plan stratégique, j'espère bien que cette prochaine version sera utile pour le travail de la communauté en général. J'espère aussi que ça pourra servir de directive pour la communauté parce que la dernière version était une directive, on va dire pour l'organisation et le conseil d'administration, mais pas vraiment pour la communauté. Donc si ces recommandations pouvaient venir sous la forme de recommandations, le plan stratégique pourrait aussi orienter les priorités du Conseil de la GNSO et d'autres dossiers de la communauté. Et ça, ce serait vraiment une grande victoire pour l'équipe ICANN – on va l'appeler comme ça – vraiment en termes généraux. Donc, ce plan stratégique devrait vraiment avoir sa place au sein du travail de la GNSO. Et je pense que ça répond parfaitement aux points que vous souleviez tout à l'heure.

TRIPTI SINHA :

D'autres commentaires, remarques? Oui. Matthew, allez-y.

MATTHEW SHEARS :

Oui, comme Tripti l'a dit, sur le plan stratégique, ici, nous avons fait une liste des 3 à 5 prochaines années. Mais quand on pense à cet échéancier, en fait, il faut aller plus loin. Je pense qu'il nous appartient à nous tous, d'essayer de prévoir l'environnement, les facteurs environnementaux pour l'ICANN dans plus que cinq ans. Et quand vous contribuez au processus de planification stratégique, projetez-vous dix ans en avant. C'est vraiment ça qu'il faut étudier quand on pense à l'avenir, pas juste trois ou cinq ans.

Mercredi 25 octobre 2023 – 9h00 à 10h00 HAM

TRIPTI SINHA :

Merci, Matthew. D'autres commentaires, questions? Très bien. Eh bien voilà qui achève notre réunion. Tout d'abord, je tiens à remercier le conseil d'administration pour cette réunion, pour le temps que vous y avez consacré. Je tiens aussi à féliciter Sebastian pour votre mandat en tant que président du conseil. C'est votre dernière réunion, donc vraiment un applaudissement pour Sebastian. Merci pour votre apport, votre conduite brillante de ce groupe. Il y a eu une excellente collaboration entre les différents rouages : le conseil d'administration et le conseil. Nous allons tenir les délais. Tout va bien réussir. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]